



ISOLATION EN **LAINE DE ROCHE**
bâtiment

TARIF PUBLIC

au 3 janvier 2011



ROCKWOOL®
F I R E S A F E I N S U L A T I O N

TABLEAU DES PERFORMANCES THERMIQUES
LA QUALITÉ DE SERVICE ROCKWOOL
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

4
7
35

ISOLER LES COMBLES

Isoler les combles perdus

ROCKPRIME	8
JETROCK	8
Accessoires JETROCK	8
ROCKSPEED	9
ROCKSTER 2	9
Panier ROCKSTER	9
LE FLOCON	10
ROCKAIR	10
Accessoires pour le Vrac à souffler ROCKAIR	10
ROULROCK KRAFT	11
ROULROCK ALU	11
ROULROCK KRAFT PERFORÉ	12
ROCKPLAN KRAFT	12

Isoler les combles aménagés

DELTAROCK	13
EASYROCK	13
TOITROCK KRAFT	13

Isoler les toitures par l'extérieur

ROCKCIEL	14
Accessoires ROCKCIEL	14
Fix Top	14
Guide de pré-perçage	14

ISOLER LES MURS

Isoler les murs par l'intérieur

ROCKMUR KRAFT	16
ROCKMUR ALU	16
ULTRAROCK KRAFT	16
ROCKPLUS KRAFT	17
LABELROCK	
Plaque de plâtre standard	18
Plaque de plâtre avec pare-vapeur	19
Plaque de plâtre hydrofugée	20
Plaque de plâtre haute dureté	21

Isoler les murs à ossature bois

MB ROCK	22
MB ROCK +	22

Isoler les murs par l'extérieur

ROCKFAÇADE	23
ROCKGLACE	23
ECOROCK	24
Panneau 431 IESE	24

Isoler les murs creux

ROCKWOOL 001	25
--------------	----

Isoler les cloisons

ROCKMUR NU	26
ROCKCALM	26
DB ROCK	26
ALPHAROCK	27

Isoler les gaines techniques

ROCKPLAK	27
----------	----

ISOLER LES PLANCHERS ET LES SOLS**Isoler les planchers en fond de coffrage**

ROCKFEU COFFRAGE	28
ROCKFEU SYSTEM	28
ROCKFEU SYSTEM dB	29

Isoler les planchers en rapporté sous dalle

ROCKFEU RsD	29
ROCKFEU REI 60 RsD	30
ROCKFEU REI 120 RsD	30
ROCKFEU REI 180 RsD	31
ROCKFEU REI 240 RsD	31

Isoler les sols sous chape maçonnée

ROCKSOL PRO	32
ROCKSOL EXPERT	32
ROCKSOL PREMIUM	32

ISOLER LES CHEMINÉES

FIREROCK	33
Accessoires	33
Colle Haute température prête à l'emploi	33
Adhésif aluminium haute température	33

ACCESSOIRES

Adhésif pare-vapeur	34
Requin	34
Couteau à découper la laine de roche	34

Les modifications d'épaisseur, de dimension, de colisage et de quantité minimum apparaissent en gras

TABLEAU DES PERFORMANCES THERMIQUES

		← Résistance thermique m ² .K/W par épaisseur en mm →													
ALPHAROCK	Ep.	30	40	50	60	80	100								
	R	0,85	1,15	1,40	1,70	2,30	2,85								
DB ROCK	Ep.	30	50												
	R	0,85	1,45												
DELTAROCK	Ep.	60	80	100	120	140	160								
	R	1,75	2,30	2,90	3,50	4,05	4,65								
EASYROCK	Ep.	200													
	R	5,10													
ECOROCK	Ep.	50	80	100	120	140	160	180	200	260					
	R	1,35	2,20	2,75	3,30	3,85	4,40	5,00	5,55	7,20					
JETROCK	Ep.	160	180	205	225	250	270	295	315	340	360	385	405	430	450
	R	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	10,00
LABELROCK*	Ep.	30	40	50	60	70	80	90	100						
	R	0,90	1,20	1,50	1,75	2,05	2,40	2,65	2,95						
LE FLOCON	Ep.	80	100	110	130	150	170	190	200	220					
	R	2,00	2,70	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00					
MB ROCK	Ep.	95	120	145	175										
	R	2,75	3,50	4,20	5,10										
MB ROCK +	Ep.	40	50	60	70										
	R	1,15	1,45	1,70	2,00										
PANNEAU 431 IESE	Ep.	30	40	60	80	100	120	140							
	R	0,75	1,05	1,55	2,10	2,60	3,15	3,65							
ROCKAIR	Ep.	160	180	205	225	250	270	295	315	340	360	385	405	430	450
	R	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	10,00
ROCKCALM	Ep.	30	40	50	60	80									
	R	0,80	1,10	1,40	1,65	2,20									
ROCKCIEL	Ep.	85	105	145	160	180	190	200	220	240	260				
	R	2,35	2,90	4,00	4,40	5,00	5,25	5,55	6,10	6,65	7,20				
ROCKFAÇADE	Ep.	55	70	80	100	120	140	150	160	170	180	190	200		
	R	1,50	1,95	2,20	2,80	3,35	3,90	4,20	4,45	4,75	5,00	5,30	5,60		
ROCKFEU COFFRAGE	Ep.	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140				
	R	1,30	1,55	1,80	2,10	2,35	2,60	2,85	3,15	3,40	3,65				
ROCKFEU RsD	Ep.	200	250	300											
	R	5,80	7,25	8,70											
ROCKFEU REI 60/120 RsD	Ep.	60	70	80	85	90	95	100	105	110	120	130	140	150	175
	R	1,70	2,00	2,35	2,45	2,60	2,75	2,90	3,05	3,15	3,45	3,75	4,05	4,35	5,05
ROCKFEU REI 180 RsD	Ep.	120	150												
	R	3,15	4,35												

* Performance thermique du primitif.

Les valeurs des résistances thermiques indiquées sont celles établies par l'ACERMI. La validité des certificats peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

TABLEAU DES PERFORMANCES THERMIQUES

		← Résistance thermique m ² .K/W par épaisseur en mm →													
ROCKFEU REI 240 RsD	Ep.	60	80	90	100	110	120	130	140						
	R	1,55	2,10	2,35	2,60	2,85	3,15	3,40	3,65						
ROCKFEU SYSTEM*	Ep.	50	80	95	100	110	120	130	140						
	R	1,35	2,20	2,60	2,75	3,05	3,30	3,60	3,85						
ROCKFEU SYSTEM dB*	Ep.	95	100	120	130	140									
	R	2,60	2,75	3,30	3,60	3,85									
ROCKGLACE	Ep.	55	70	80	100	120	140	150	180	200					
	R	1,50	1,95	2,20	2,80	3,35	3,90	4,20	5,00	5,60					
ROCKMUR ALU	Ep.	75	100												
	R	2,00	2,70												
ROCKMUR KRAFT	Ep.	45	60	75	100	120									
	R	1,20	1,60	2,00	2,70	3,20									
ROCKMUR NU	Ep.	45	60	75	100	120	140								
	R	1,20	1,60	2,00	2,70	3,20	3,75								
ROCKPLAK*	Ep.	48													
	R	1,40													
ROCKPLAN KRAFT	Ep.	140	200												
	R	3,30	4,75												
ROCKPLUS KRAFT	Ep.	40	50	60	75	80	85	100	105	120					
	R	1,15	1,45	1,75	2,15	2,30	2,45	2,90	3,05	3,50					
ROCKSOL EXPERT	Ep.	15	30	40	50	60	70	80	90	100	120	150	180		
	R	0,35	0,75	1,05	1,30	1,55	1,80	2,10	2,35	2,60	3,15	3,90	4,70		
ROCKSOL PREMIUM	Ep.	40	50	60	80	100									
	R	1,05	1,30	1,55	2,10	2,60									
ROCKSOL PRO	Ep.	20													
	R	0,55													
ROCKWOOL 001	Ep.	30	40	50	60	70	80	90	100						
	R	0,70	0,95	1,20	1,40	1,65	1,90	2,15	2,40						
ROULROCK ALU	Ep.	100													
	R	2,35													
ROULROCK KRAFT	Ep.	60	80	100	120	140	160	180	200						
	R	1,40	1,90	2,35	2,85	3,30	3,80	4,25	5,10						
ROULROCK KRAFT PERFORÉ	Ep.	80	100	120	140										
	R	1,90	2,35	2,75	3,30										
TOITROCK KRAFT	Ep.	70	80	100											
	R	1,65	1,90	2,35											
ULTRAROCK KRAFT	Ep.	75	100												
	R	2,10	2,80												

* Performance thermique du primitif.

Les valeurs des résistances thermiques indiquées sont celles établies par l'ACERMI. La validité des certificats peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com



BLÁA LÓNID, TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE **-8°C**



SALON DE LARS ET KIRSTEN **+21°C**



agence 1909 © Photographes Patrick Modé - Antony Nagelmann



En Scandinavie, on aime autant avoir froid qu'avoir chaud, c'est pour ça qu'on aime la laine de roche... C'est avec le plus grand soin et une technique éprouvée que ROCKWOOL fabrique sa laine de roche. Produit naturel en roche volcanique, sa structure permet de vous protéger efficacement du froid et du chaud. Ajoutez à cela des performances exceptionnelles pour vous protéger du bruit, de l'humidité et du feu, tout en respectant l'environnement, et vous comprendrez pourquoi la laine de roche ROCKWOOL est devenue l'isolant préféré des Scandinaves. www.rockwool.fr

LA QUALITÉ DE SERVICE

LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS

EST AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

LES DÉLAIS DE LIVRAISON

(en jours ouvrés)

Délais à réception de la commande et à partir du moment où votre commande est conforme à notre franco.

- Camion complet = 3 à 5 jours
- 1/2 camion = 5 à 10 jours
- 1/4 camion = 10 à 20 jours

L'ANNONCE DE LIVRAISON

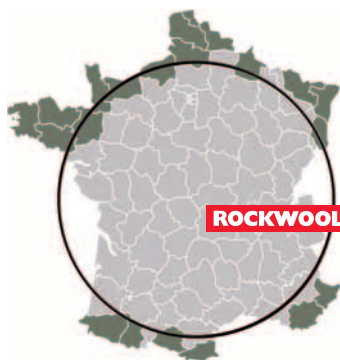
Une annonce de livraison vous parvient par fax 48 heures avant la livraison afin de vous permettre d'organiser la réception de la marchandise.

LES LIVRAISONS IMPÉRATIVES

Vous avez la possibilité de vous faire livrer à une date impérative pour toutes commandes représentant un **camion complet** selon la carte des zones suivantes :

Zone grise : livraison possible à partir de 6h00 du matin tous les jours de la semaine.

Zone verte : livraison possible à partir de 6h00 du matin du mardi au vendredi et à partir de 8h00 le lundi.



VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE FAIRE LIVRER VOS COMMANDES EN PLUSIEURS POINTS

Nb de décharg.	Camion complet	1/2 camion	1/4 camion
1 point	gratuit	gratuit	Forfait de 31€ HT
2 points	gratuit	Forfait de 42€ HT	
3 points	Forfait de 54€ HT		
4 points	Forfait de 82€ HT		

Ces conditions s'entendent pour une distance de 50 km maximum entre 2 points de déchargement. Forfait de 65 € HT par tranche supplémentaire de 50 km.

NOS MOYENS DE LIVRAISON

Notre franco :

- en standard : semi-tautliner 96 m³
- selon disponibilité :
 - camion plateau : forfait à 205 €
 - camion spécifique : forfait à 205 €
 - camion autodéchargeable : forfait à 280 €

PANACHAGE SELON VOS BESOINS

LA COMMANDE MINIMALE ET LES RÈGLES DE PANACHAGE

		Camion complet	1/2 camion	1/4 camion	
GAMME	ROULEAUX et PANNEAUX	22 palettes	11 palettes	5 palettes	
	ROCKFEU SYSTEM & ROCKFEU SYSTEM dB	Long. 2400 mm	22 palettes	10 palettes	4 palettes
	ROCKCIEL - Gamme ROCKFEU REI - ROCKSOL EXPERT / PREMIUM		22 palettes	10 palettes	4 palettes
	LABELROCK et ROCKPLAK	Long. 2500 mm, 2600 mm et 2700 mm	20 palettes	10 palettes	4 palettes
	LABELROCK	Long. 2700, 2800 mm et 3000 mm	16 palettes	8 palettes	4 palettes
	LE FLOCON		36 palettes	18 palettes	8 palettes
	ROCKPRIME		18 palettes	9 palettes	
	JETROCK - ROCKWOOL 001		18 palettes	9 palettes	4 palettes
PANACHAGE *	FIREROCK	52 palettes	26 palettes	12 palettes	
	Si votre commande comporte : 2 palettes de LABELROCK ou ROCKPLAK (long. 2500 mm, 2600 mm ou 2700 mm) et/ou ROCKFEU SYSTEM (long. 2400 mm) et/ou complément en rouleaux/panneaux	21 palettes au total	10 palettes au total		
	Entre 4 et 8 palettes de LABELROCK et/ou ROCKPLAK (long. 2500 mm, 2600 mm ou 2700 mm) et/ou ROCKFEU SYSTEM (long. 2400 mm) et/ou complément en rouleaux/panneaux	21 palettes au total	10 palettes au total		
	Au moins 12 palettes de LABELROCK et/ou ROCKPLAK (long. 2500 mm, 2600 mm ou 2700 mm) et/ou ROCKFEU SYSTEM (long. 2400 mm)	20 palettes au total			

* Consulter nos Assistantes Commerciales pour toutes autres configurations.

ISOLER LES COMBLES PERDUS



1 ROCKPRIME



- Laine en vrac pour soufflage
- Mise en œuvre par machine

- Sous Avis Technique
- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Conditionnement	Nombre de sacs / palette	Nombre de Kg / palette	Camion tautliner Kg / chargement (18 palettes)	Code EAN	Prix € / Kg
63550	Sac plastique de 20 Kg	35	700	12 600	3 53731 0021458	2,82

2 JETROCK



- Laine en vrac pour isolation mécanisée
- Mise en œuvre par machine

- Sous Avis Technique
- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Conditionnement	Nombre de sacs/ palette	Nombre de kg/ palette	Camion tautliner Kg / chargement (18 palettes)	Code EAN	Prix € / Kg
63769	Sac plastique de 20 Kg	35	700	12 600	3 53731 0001856	2,16

3 KIT DE CONSOMMABLES JETROCK

Référence	Emballage comprenant	Nombre d'unités / carton	Dimensions du carton	Code EAN	Prix € / carton
64973	Kit complet *	10	780 x 380 x 300 mm	3 53731 0019387	24,09**
74389	Fiches de déclaration chantier + pochettes	25 x 2	220 x 305 x 30 mm	3 53731 0074379	45,58
74383	Piges JETROCK	50	155 x 505 x 40 mm	3 53731 0074362	139,54
74398	Étiquettes de repère de boîtier électrique	125	220 x 305 x 30 mm	3 53731 0074386	51,90
75397	Écrans de trappe	40	810 x 360 x 100 mm	3 53731 0075154	121,86

* Comprendant 1 pochette, 2 piges, 25 fiches "contôle chantier" et leurs pochettes, 5 étiquettes de repères de boitiers électriques et 4 écrans de trappe.
 ** Prix au Kit.



CONDITIONNEMENT, ACCESSOIRES ET MACHINES

1 ROCKSPEED

Référence	Machine	Accessoires	Code EAN	Prix € / machine
64978	Dimensions : 70 x 70 x 90 cm Poids : 60 kg Débit Air : 2000 m ³ / h Puissance : 2,2 kW Alimentation : 230 V Mono 10 A Débit matière : 220 kg / h Palles et volute : inox Alimentation trémie : manuelle Niveau sonore : 77 dB	Tuyau livré Dimensions : 20 m Diamètre : 100 mm Dénivellation maxi : 15 m Remarques : en cas d'utilisation d'un groupe électrogène, une puissance de 6 KVA de restitution est nécessaire	3 53731 0037848	8 769,59

Pas de co-chargement possible avec les produits ROCKWOOL (livrés par le fabricant)
La machine à souffler ROCKSPEED est destinée à un usage intensif et professionnel

2 ROCKSTER II

Référence	Machine	Accessoires	Code EAN	Prix € / machine
64974	Dimensions : 82 x 70 x 92 cm Poids : 68 kg Débit Air : 1200 m ³ / h Puissance : 1,5 kW Alimentation : 230 V Mono Débit matière : 220 kg / h Palles et volute : inox Alimentation : manuelle Niveau sonore : 68 dBA (+-3%)	Tuyau livré Dimensions : 25 m (à découper en 5 m et 20 m) Diamètre : 125 mm Longueur maxi refoulement : 30 m Longueur maxi aspiration : 10 m Remarques : en cas d'utilisation d'un groupe électrogène, une puissance de 4,5 KW de restitution est nécessaire	3 53731 0037022	5 078,45

Encombrement = 1 palette au sol
La machine à souffler ROCKSTER est destinée à un usage occasionnel

3 PANIER ROCKSTER

Référence		Code EAN	Prix € / pièce
64936	Panier supplémentaire pour machines ROCKSTER	3 53731 0019370	326,98

ISOLER **LES COMBLES PERDUS**



1 LE FLOCON

- Laine en flocons pour épandage manuel
- PV CSTB N° HO 01-008

- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Conditionnement	Nombre de sacs / palette	Nombre de Kg / palette	Camion tautliner Kg / chargement (36 palettes)	Code EAN	Prix € / Kg
53718	Sac plastique de 25 Kg	15	375	13 500	3 53731 0001825	1,91

2 ROCKAIR



- Laine en vrac pour soufflage
- Mise en œuvre par machine

- Sous Avis Technique
- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Conditionnement	Nombre de sacs / palette	Nombre de Kg / palette	Camion tautliner Kg / chargement (18 palettes)	Code EAN	Prix € / Kg
66562	Sac plastique de 20 Kg	35	700	12 600	3 53731 0052476	5,04

ACCESSOIRES POUR LE VRAC À SOUFFLER

3 Kit de consommables ROCKAIR

- 1 kit de consommables = 1 chantier

Référence	Emballage comprenant	Nombre de Kits / carton	Dimensions du carton	Code EAN	Prix € / Kit
66463	Kit ROCKAIR comprenant 1 pochette, 2 piges, 1 liasse d'étiquettes «contôle de chantier», 5 étiquettes de repères de boîtiers électriques et 4 écrans de trappe	10	780 x 380 x 300 mm	3 53731 0051103	24,09



1 ROULROCK KRAFT



■ Rouleau avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
53435	8000 x 1200 x 60	1,40	1	9,60	18	172,80	3 801,60	3 53731 0001955	3,46
53436	6000 x 1200 x 80	1,90	1	7,20	18	129,60	2 851,20	3 53731 0001948	3,80
53437	5000 x 1200 x 100	2,35	1	6,00	18	108,00	2 376,00	3 53731 0001931	4,42
59419	4000 x 1200 x 120	2,85	1	4,80	18	86,40	1 900,80	3 53731 0001924	5,66
59420	3500 x 1200 x 140	3,30	1	4,20	18	75,60	1 663,20	3 53731 0001917	6,59
63555	3000 x 1200 x 160	3,80	1	3,60	18	64,80	1 425,60	3 53731 0001900	7,52
63479	2400 x 1200 x 200	4,25	1	3,24	18	58,32	1 283,04	3 53731 0001962	8,21
84938	2400 x 1200 x 200	5,10	1	2,88	18	51,84	1 140,48	3 53731 0080127	8,31

* aucune performance déterminée

2 ROULROCK ALU

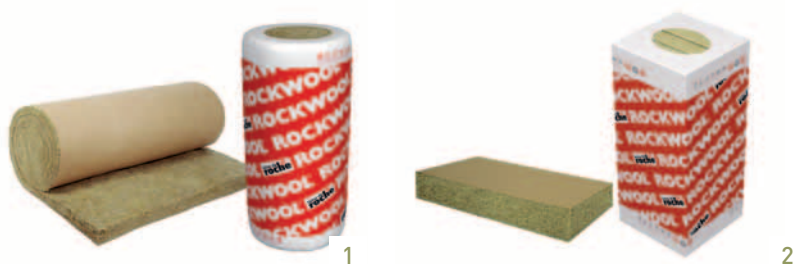


■ Rouleau avec pare-vapeur aluminium

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
59423	5000 x 1200 x 100	2,35	1	6,00	18	108,00	2 376,00	3 53731 0001979	7,62

ISOLER LES COMBLES PERDUS



1 ROULROCK KRAFT Perforé



■ Rouleau avec kraft perforé

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/colis	Nombre de m ² /colis	Nombre de colis/palette	Nombre de m ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Code EAN	Prix €/ m ²
59426	6000 x 1200 x 80	1,90	1	7,20	18	129,60	2 851,20	22 palettes	3 53731 0001993	3,80
59427	5000x1200x100	2,35	1	6,00	18	108,00	2 376,00	-	3 53731 0002013	4,41
59428	4000x1200x120	2,85	1	4,80	18	86,40	1 900,80	22 palettes	3 53731 0002020	5,66
59429	3500x1200x140	3,30	1	4,20	18	75,60	1 663,20	22 palettes	3 53731 0002037	6,57

* aucune performance déterminée

2 ROCKPLAN KRAFT

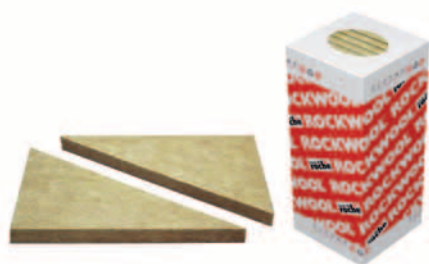


■ Panneau souple avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/colis	Nombre de m ² /colis	Nombre de colis/palette	Nombre de m ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Code EAN	Prix €/ m ²
63451	1200 x 600 x 140	3,30	5	3,60	12	43,20	950,40	22 palettes	3 53731 0002136	8,25
63448	1200 x 600 x 200	4,75	3	2,16	12	25,92	570,24	-	3 53731 0002150	11,62

* aucune performance déterminée



1



2



3

1 DELTAROCK



■ Panneau rigide non revêtu composé de 2 triangles

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
63558	1350 x 600 x 60	1,75	10	8,10	8	64,80	1 425,60	3 53731 0001887	7,82
53527	1350 x 600 x 80	2,30	7	5,67	8	45,36	997,92	3 53731 0002310	9,86
63559	1350 x 600 x 100	2,90	6	4,86	8	38,88	855,36	3 53731 0002303	12,46
63371	1350 x 600 x 120	3,50	5	4,05	8	32,40	712,80	3 53731 0002297	14,98
63560	1350 x 600 x 140	4,05	4	3,24	8	25,92	570,24	3 53731 0002280	17,95
63370	1350 x 600 x 160	4,65	4	3,24	8	25,92	570,24	3 53731 0002273	21,58

2 EASYROCK



■ Rouleau avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
63556	2200 x 600 x 200	5,10	2	2,64	18	47,52	1 045,44	3 53731 0002471	8,31

* aucune performance déterminée

3 TOITROCK KRAFT



■ Rouleau à languettes à agraffer avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

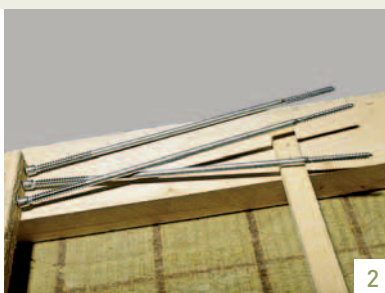
Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Code EAN	Prix € / m ²
59414	7000 x 350 x 70	1,65	3	7,35	18	132,30	2 910,60	-	3 53731 0002433	4,73
63553	7000 x 450 x 70	1,65	2	6,30	27	170,10	3 742,20		3 53731 0002440	4,73
59415	7000 x 600 x 70	1,65	2	8,40	18	151,20	3 326,40		3 53731 0002457	4,73
63488	6000 x 600 x 80	1,90	2	7,20	18	129,60	2 851,20	22 palettes	3 53731 0002426	5,56
67395	5000 x 450 x 100	2,35	2	4,50	27	121,50	2 673,00	22 palettes	3 53731 0002402	6,96

* aucune performance déterminée

ISOLER LES TOITURES PAR L'EXTÉRIEUR



1



2



3

1 ROCKCIEL



- Panneau rigide double densité non revêtu pour l'isolation des charpentes bois
- Une face quadrillée 100 x 100mm

- Sous Avis Technique
- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneau / palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
62508	1200 x 600 x 85	2,35	56	40,32	887,04	3 53731 0043979	21,99
56977	1200 x 600 x 105	2,90	40	28,80	633,60	3 53731 0045614	27,16
74244	1200 x 600 x 145	4,00	32	23,04	506,88	3 53731 0074300	37,51
63626	1200 x 600 x 160	4,40	32	23,04	506,88	3 53731 0059260	41,37
74245	1200 x 600 x 180	5,00	24	17,28	380,16	3 53731 0074317	46,55
63627	1200 x 600 x 190	5,25	24	17,28	380,16	3 53731 0059277	49,14
64393	1200 x 600 x 200	5,55	24	17,28	380,16	3 53731 0065308	51,72
63804	1200 x 600 x 220	6,10	20	14,40	316,80	3 53731 0060037	56,89
65481	1200 x 600 x 240	6,65	20	14,40	316,80	3 53731 0066138	62,07
72267	1200 x 600 x 260	7,20	16	11,52	253,44	3 53731 0067388	67,24

ACCESSOIRES ROCKCIEL

2 FIX-TOP

- Tire fond à double filetage pour la fixation

Référence	Accessoires	Epaisseur (mm) ROCKCIEL correspondant *	Nombre de tire fonds/ carton	Codes EAN	Prix € / tire fond
64931	230	85	100	3 53731 0018137	3,40
64932	250	105	100	3 53731 0018144	3,40
64933	300	140 ou 160	100	3 53731 0018151	3,40
64934	330	175	100	3 53731 0018168	3,40
64935	360	190	100	3 53731 0018175	3,40
73545	400	200 ou 220	100	3 53731 0073617	3,40
71615	440	240	100	3 53731 0073884	3,40
73546	480	260	50	3 53731 0073624	3,40

* cf. Avis Technique

3 GUIDE DE PRE-PERPAGE A 30°

- Pré-perçage pour la pose des FIX-TOP

Référence	Accessoire	Nombre de guide/ carton	Code EAN	Prix € / guide
64930	Guide pré-perçage	1	3 53731 0019615	246,18



En Scandinavie, on aime autant la liberté que le respect des autres, c'est pour ça qu'on aime la laine de roche... C'est avec le plus grand soin et une technique éprouvée que ROCKWOOL fabrique sa laine de roche. Produit naturel en roche volcanique, sa structure permet de vous protéger efficacement du froid et du chaud. Ajoutez à cela des performances exceptionnelles pour vous protéger du bruit, de l'humidité et du feu, tout en respectant l'environnement, et vous comprendrez pourquoi la laine de roche ROCKWOOL est devenue l'isolant préféré des scandinaves. www.rockwool.fr

ISOLER LES MURS



1 ROCKMUR KRAFT

■ Panneau semi-rigide avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de m ² / colis	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
72281	1350 x 600 x 45	1,20	11,34	14	136,08	2 993,76	3 53731 0074072	3,75
75995	1350 x 600 x 60	1,60	9,72	12	116,64	2 566,08	3 53731 0075963	5,25
72283	1350 x 600 x 75	2,00	8,10	10	97,20	2 138,40	3 53731 0074096	5,61
72284	1350 x 600 x 100	2,70	6,48	8	77,76	1 710,72	3 53731 0074102	7,15
72285	1350 x 600 x 120	3,20	4,86	6	58,32	1 283,04	3 53731 0074119	9,00

* aucune performance déterminée

2 ROCKMUR ALU

■ Panneau semi-rigide avec pare-vapeur aluminium

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de m ² / colis	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
85964	1350 x 600 x 75	2,00	8,10	10	97,20	2 138,40	3 53731 0080752	9,66
85965	1350 x 600 x 100	2,70	6,48	8	77,76	1 710,72	3 53731 0080769	13,60

3 ULTRAROCK KRAFT

■ Panneau semi-rigide avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
63219	1350 x 600 x 75	2,10	6	4,86	12	58,32	1 283,04	3 53731 0002914	6,89
63218	1350 x 600 x 100	2,80	5	4,05	12	48,60	1 069,20	3 53731 0002921	8,87

* aucune performance déterminée



1

1 ROCKPLUS KRAFT



■ Panneau rigide avec pare-vapeur kraft

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
53499	1350 x 600 x 40	1,15	10	8,10	12	97,20	2 138,40	3 53731 0003478	5,68
53505	1350 x 600 x 50	1,45	12	9,72	8	77,76	1 710,72	3 53731 0003485	7,11
53500	1350 x 600 x 60	1,75	10	8,10	8	64,80	1 425,60	3 53731 0003492	8,52
63441	1350 x 600 x 75	2,15	8	6,48	8	51,84	1 140,48	3 53731 0003508	10,53
53504	1350 x 600 x 80	2,30	7	5,67	8	45,36	997,92	3 53731 0003515	11,39
63562	1350 x 600 x 85	2,45	7	5,67	8	45,36	997,92	3 53731 0003522	12,17
53451	1350 x 600 x 100	2,90	6	4,86	8	38,88	855,36	3 53731 0003539	12,50
63138	1350 x 600 x 105	3,05	4	3,24	12	38,88	855,36	3 53731 0001757	13,13
53697	1350 x 600 x 120	3,50	5	4,05	8	32,40	712,80	3 53731 0021601	15,80

* aucune performance déterminée

ISOLER LES MURS EN DOUBLAGE



1

1 LABELROCK PLAQUE DE PLÂTRE STANDARD



PALETTES VENDUES PAR MULTIPLE DE 2

■ Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10mm collée sur un panneau de laine de roche double densité sans pare-vapeur

■ Sous Avis Technique
■ Réaction au feu pour le primitif - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l (mm)	Epaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux / palette	m ² / pa lette	Quantité minimum	Camion tautliner m ² / chargement	Codes EAN	Prix € / m ²
59450	2500 x 1200	(mono densité) 10 + 30	0,90	31	93,00		1 860,00	3 53731 0003553	9,49
59453	2600 x 1200				96,72		1 934,40	3 53731 0003638	
59451	2500 x 1200	10 + 40	1,20	25	75,00		1 500,00	3 53731 0003560	9,49
53545	2600 x 1200				78,00		1 560,00	3 53731 0003645	
63339	2800 x 1200				84,00	20 palettes	1 344,00	3 53731 0003720	
69767	3000 x 1200				90,00	20 palettes	1 440,00	3 53731 0002969	
59452	2500 x 1200	10 + 50	1,50	21	63,00		1 260,00	3 53731 0003577	11,89
63341	2600 x 1200				65,52		1 310,40	3 53731 0003652	
63607	2500 x 1200	10 + 60	1,75	18	54,00		1 080,00	3 53731 0003584	12,67
63335	2600 x 1200				56,16		1 123,20	3 53731 0003669	
64324	2800 x 1200				60,48	20 palettes	967,68	3 53731 0003744	
69651	3000 x 1200				64,80	20 palettes	1 036,80	3 53731 0017854	
63343	2500 x 1200	10 + 70	2,05	15	45,00		900,00	3 53731 0003591	13,51
64325	2800 x 1200				50,40	20 palettes	806,40	3 53731 0003751	
63608	2500 x 1200	10 + 80	2,40	14	42,00		840,00	3 53731 0003607	13,51
63610	2600 x 1200				43,68		873,60	3 53731 0003683	
64478	2700 x 1200				45,36		725,76	3 53731 0052315	
63612	2800 x 1200				47,04		752,64	3 53731 0003768	
63337	3000 x 1200				50,40		806,40	3 53731 0017888	
63342	2500 x 1200	10 + 90	2,65	12	36,00		720,00	3 53731 0003614	15,57
63340	2600 x 1200				37,44		748,80	3 53731 0003690	
63338	2800 x 1200				40,32	20 palettes	645,12	3 53731 0003775	
63336	3000 x 1200				43,20	20 palettes	691,20	3 53731 0003010	
63609	2500 x 1200	10 + 100	2,95	11	33,00		660,00	3 53731 0003621	16,19
63611	2600 x 1200				34,32		686,40	3 53731 0003706	
64479	2700 x 1200				35,64		570,24	3 53731 0065452	
63613	2800 x 1200				36,96		591,36	3 53731 0003782	
63614	3000 x 1200				39,60		633,60	3 53731 0003027	

* panachage possible avec ROCKPLAK / ROCKFEU SYSTEM, ROCKFEU SYSTEM dB, ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm
1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm, 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

- : délai 3 à 5 jours ouvrés
- : délai 10 jours ouvrés



1

1 LABELROCK PLAQUE DE PLÂTRE AVEC PARE-VAPEUR



PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10mm collée sur un panneau de laine de roche double densité avec pare-vapeur

■ Sous Avis Technique
■ Réaction au feu pour le primitif Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/palette	m ² / palette	Quantité minimum	Camion tautliner m ² / chargement	Codes EAN	Prix € / m ²
63334	2500 x 1200	(mono densité) 10 + 30	0,90	31	93,00	20 palettes	1 860,00	3 53731 0018182	10,47
63327	2600 x 1200				96,72	20 palettes	1 934,40	3 53731 0018311	
63333	2500 x 1200	10 + 40	1,20	25	75,00		1 500,00	3 53731 0018199	10,47
63326	2600 x 1200				78,00		1 560,00	3 53731 0018328	
63318	3000 x 1200				90,00	20 palettes	1 440,00	3 53731 0018779	
63332	2500 x 1200	10 + 50	1,50	21	63,00	20 palettes	1 260,00	3 53731 0018205	12,86
63325	2600 x 1200				65,52	20 palettes	1 310,40	3 53731 0018335	
63616	2500 x 1200	10 + 60	1,75	18	54,00		1 080,00	3 53731 0018212	13,64
63324	2600 x 1200				56,16		1 123,20	3 53731 0018342	
63331	2500 x 1200	10 + 70	2,05	15	45,00	20 palettes	900,00	3 53731 0018229	14,48
63323	2600 x 1200				46,80	20 palettes	936,00	3 53731 0018359	
63330	2500 x 1200	10 + 80	2,40	14	42,00		840,00	3 53731 0018236	14,48
63617	2600 x 1200				43,68		873,60	3 53731 0018366	
63320	2800 x 1200				47,04	20 palettes	752,64	3 53731 0018731	
63317	3000 x 1200				50,40	20 palettes	806,40	3 53731 0018816	
63329	2500 x 1200	10 + 90	2,65	12	36,00	20 palettes	720,00	3 53731 0018243	16,55
63322	2600 x 1200				37,44	20 palettes	748,50	3 53731 0018373	
63328	2500 x 1200	10 + 100	2,95	11	33,00		660,00	3 53731 0018250	17,16
63321	2600 x 1200				34,32		686,40	3 53731 0018380	
63319	2800 x 1200				36,96		591,36	3 53731 0018755	
63316	3000 x 1200				39,60	20 palettes	633,60	3 53731 0018830	

L'ensemble des épaisseurs de cette gamme passe en quantité minimum de 20 palettes, hormis les dimensions suivantes : 2500 et 2600 en épaisseurs 40, 60, 80 et 100 mm, 2800 en épaisseur 100 mm

Panachage possible avec ROCKPLAK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm
1 camion complet = 16 palettes en longueur 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

■ : délai 3 à 5 jours ouvrés

■ : délai 10 jours ouvrés

ISOLER LES MURS EN DOUBLAGE



1

1 LABELROCK PLAQUE DE PLÂTRE HYDROFUGÉ



PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Doublage constitué d'une plaque de plâtre hydrofugé ép.13mm collée sur un panneau de laine de roche double densité sans pare-vapeur.

■ Sous Avis Technique
■ Réaction au feu pour le primitif Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l (mm)	Epaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m².K/W)	Nombre de panneaux / palette	m²/ palette	Quantité minimum	Codes EAN	Prix €/ m²
63139	2500 x 1200	(mono densité)	0,90	28	84,00		3 53731 0018847	11,38
63302	2600 x 1200	13 + 30			87,36		3 53731 0019004	
63225	2500 x 1200	13 + 40	1,20	24	72,00		3 53731 0018854	11,38
63301	2600 x 1200				74,88		3 53731 0019011	
63220	2500 x 1200	13 + 50	1,50	20	60,00		3 53731 0018861	13,78
63300	2600 x 1200				62,40		3 53731 0019028	
63197	2500 x 1200	13 + 60	1,75	17	51,00		3 53731 0018878	14,56
63299	2600 x 1200				53,04		3 53731 0019035	
63210	2500 x 1200	13 + 70	2,05	15	45,00		3 53731 0018885	15,40
63618	2500 x 1200	13 + 80	2,40	13	39,00		3 53731 0018892	15,40
63298	2600 x 1200				40,56		3 53731 0019059	
64480	2700 x 1200				48,60		3 53731 0052346	
63194	2800 x 1200				43,68		3 53731 0019219	
63221	3000 x 1200				46,80		3 53731 0019325	
63196	2500 x 1200	13 + 90	2,65	12	36,00		3 53731 0018908	17,46
63297	2600 x 1200				37,44		3 53731 0019066	
63224	2500 x 1200	13 + 100	2,95	11	33,00		3 53731 0018915	18,08
63619	2600 x 1200				34,32		3 53731 0019073	
64481	2700 x 1200				35,64		3 53731 0052360	
63170	2800 x 1200				36,96	20 palettes	3 53731 0019233	
63158	3000 x 1200				39,60	20 palettes	3 53731 0002877	

Panachage possible avec ROCKPLAK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

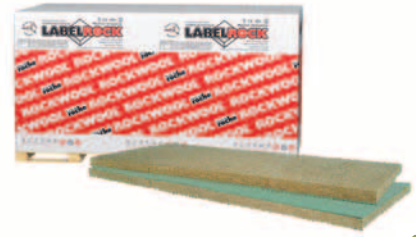
Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm
1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm, 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

■ : délai 3 à 5 jours ouvrés

■ : délai 10 jours ouvrés



1

1 LABELROCK PLAQUE DE PLÂTRE HAUTE DURETÉ

■ Doublage constitué d'une plaque de plâtre haute dureté ép.13mm collée sur un panneau de laine de roche double densité sans pare-vapeur.

■ Sous Avis Technique
■ Réaction au feu pour le primitif Euroclasse A1 (incombustible)



PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux / palette	m ² / palette	Quantité minimum	Codes EAN	Prix € / m ²
63493	2500 x 1200	(mono densité) 13 + 30	0,90	28	84,00		3 53731 0003874	10,88
63267	2500 x 1200	13 + 40	1,20	24	72,00		3 53731 0003805	10,88
63144	2500 x 1200	13 + 50	1,50	20	60,00		3 53731 0003812	13,27
63293	2500 x 1200	13 + 60	1,75	17	51,00		3 53731 0003829	14,05
63305	2600 x 1200				53,04	3 53731 0003904		
68121	2500 x 1200	13 + 70	2,05	15	45,00		3 53731 0003836	14,89
63309	2500 x 1200	13 + 80	2,40	13	39,00		3 53731 0003843	14,89
63308	2600 x 1200				40,56	3 53731 0003928		
63312	3000 x 1200				46,80	3 53731 0004086		
63276	2500 x 1200	13 + 90	2,65	12	36,00		3 53731 0003850	16,96
63063	2600 x 1200				37,44	3 53731 0003935		
63277	2500 x 1200	13 + 100	2,95	11	33,00		3 53731 0003867	17,57
63304	2600 x 1200				34,32	3 53731 0003942		
71226	2700 x 1200				35,64	3 53731 0052407		
63303	3000 x 1200				39,60	20 palettes 3 53731 0004109		

Panachage possible avec ROCKPLAK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm
1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm, 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

■ : délai 3 à 5 jours ouvrés
■ : délai 10 jours ouvrés

ISOLER LES MURS À OSSATURE BOIS



1



2

1 MB ROCK



■ Panneau rigide non revêtu avec un bord flexible

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de m ² / colis	Nombre unités / colis	Nombre de m ² / palette	Nombre de colis / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
67885	1350 x 365 x 95	2,75	2,96	6	35,48	12	780,56	3 53731 0068118	10,49
66640	1350 x 365 x 120	3,50	2,46	5	29,57	12	650,54	3 53731 0067074	13,02
67815	1350 x 365 x 145	4,20	1,97	4	23,65	12	520,30	3 53731 0067999	17,18
67842	1350 x 365 x 175	5,10	1,48	3	17,74	12	390,28	3 53731 0068026	21,51
67872	1350 x 380 x 95	2,75	3,08	6	36,94	12	812,68	3 53731 0068040	10,49
67873	1350 x 380 x 120	3,50	2,57	5	30,78	12	677,16	3 53731 0068057	13,02
67875	1350 x 380 x 145	4,20	2,05	4	24,62	12	541,64	3 53731 0068071	17,18
67877	1350 x 380 x 175	5,10	1,54	3	18,47	12	406,34	3 53731 0068064	21,51
67878	1350 x 565 x 95	2,75	4,58	6	36,61	8	805,42	3 53731 0068088	9,99
67840	1350 x 565 x 120	3,50	3,81	5	30,51	8	671,22	3 53731 0068019	12,41
64500	1350 x 565 x 145	4,20	3,05	4	24,41	8	537,02	3 53731 0065384	16,36
67849	1350 x 565 x 175	5,10	2,29	3	18,31	8	402,82	3 53731 0068033	20,49
67879	1350 x 590 x 95	2,75	4,78	6	38,23	8	841,06	3 53731 0068095	9,99
67829	1350 x 590 x 120	3,50	3,98	5	31,86	8	700,92	3 53731 0059376	12,41
67836	1350 x 590 x 145	4,20	3,19	4	25,49	8	560,78	3 53731 0068002	16,36
67882	1350 x 590 x 175	5,10	2,39	3	19,12	8	420,64	3 53731 0068101	20,49

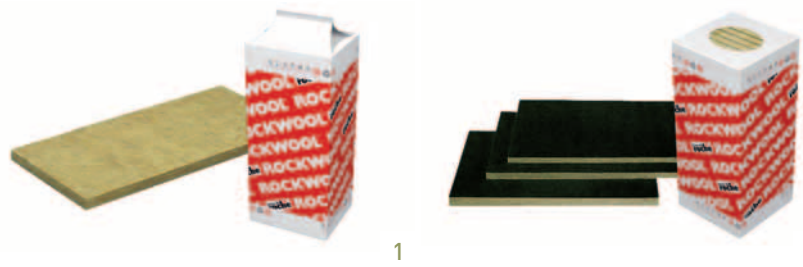
2 MB ROCK +



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de m ² / colis	Nombre unités / colis	Nombre de m ² / palette	Nombre de colis / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
69350	1200 x 600 x 40	1,15	7,20	10	43,20	6	950,40	3 53731 0069238	8,96
66657	1200 x 600 x 50	1,45	4,32	6	34,56	8	760,32	3 53731 0067081	11,20
69472	1200 x 600 x 60	1,70	3,60	5	28,80	8	633,60	3 53731 0069337	13,45
69470	1200 x 600 x 70	2,00	4,32	6	25,92	6	570,24	3 53731 0069320	15,68
68923	1200 x 1000 x 40	1,15	7,20	6	72,00	10	1 584,00	3 53731 0069023	8,96
68166	1200 x 1000 x 50	1,45	7,20	6	57,60	8	1 267,20	3 53731 0068255	11,20
68168	1200 x 1000 x 60	1,70	6	5	48,00	8	1 056,00	3 53731 0068262	13,45
68170	1200 x 1000 x 70	2,00	6	5	36,00	6	792,00	3 53731 0068279	15,68



1

2

1 ROCKFACADE



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Codes EAN	Prix € / m ²
63605	1350 x 600 x 55	1,50	8	6,48	12	77,76	1 710,72	-	3 53731 0004376	4,60
63606	1350 x 600 x 70	1,95	6	4,86	12	58,32	1 283,04	-	3 53731 0004383	5,86
63433	1350 x 600 x 80	2,20	6	4,86	12	58,32	1 283,04	-	3 53731 0021656	6,70
63432	1350 x 600 x 100	2,80	5	4,05	12	48,60	1 069,20	-	3 53731 0058690	8,37
63403	1350 x 600 x 120	3,35	4	3,24	12	38,88	855,36	-	3 53731 0058423	10,04
63254	1350 x 600 x 140	3,90	3	2,43	12	29,16	641,52	-	3 53731 0057556	11,72
63795	1350 x 600 x 150	4,20	3	2,43	12	29,16	641,52	-	3 53731 0059963	12,56
63062	1350 x 600 x 160	4,45	3	2,43	12	29,16	641,52	-	3 53731 0056450	13,39
74009	1350 x 600 x 170	4,75	4	3,24	8	25,92	570,24	30 palettes	353731 0073945	14,23
74670	1350 x 600 x 180	5,00	4	3,24	8	25,92	570,24	34 palettes	3 53731 0074607	15,07
74986	1350 x 600 x 190	5,30	3	2,43	8	19,44	427,68	-	3 53731 0074836	15,91
74177	1350 x 600 x 200	5,60	3	2,43	8	19,44	427,68	-	3 53731 0074218	16,74

2 ROCKGLACE

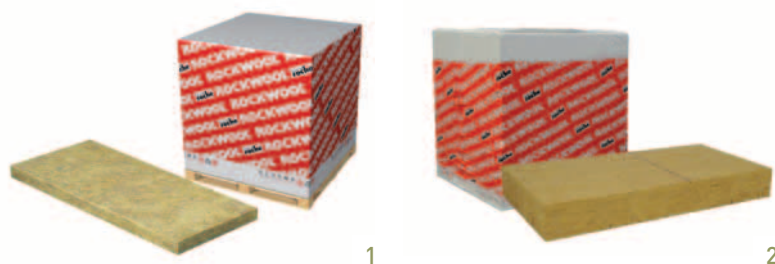


■ Panneau rigide revêtu d'un voile minéral noir

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
72526	1350 x 600 x 55	1,50	10	64,80	1 425,60	3 53731 0072801	6,85
72527	1350 x 600 x 70	1,95	9	58,32	1 283,04	3 53731 0072818	8,55
72529	1350 x 600 x 80	2,20	7	45,36	997,92	3 53731 0072825	9,44
72532	1350 x 600 x 100	2,80	6	38,88	854,92	3 53731 0072832	11,77
72533	1350 x 600 x 120	3,35	5	32,40	712,80	3 53731 0072849	13,61
72534	1350 x 600 x 140	3,90	4	25,92	570,24	3 53731 0072856	15,83
72535	1350 x 600 x 150	4,20	4	25,92	570,24	3 53731 0072863	16,90
72537	1350 x 600 x 180	5,00	3	19,44	427,68	3 53731 0072870	20,33
72539	1350 x 600 x 200	5,60	3	19,44	427,68	3 53731 0072887	22,25

ISOLER LES MURS PAR L'EXTÉRIEUR



1 PANNEAU 431 IESE (Isolation extérieure sous enduit)



- Panneau rigide non revêtu
- Le produit doit être mis en œuvre selon les modalités définies par l'Agrément Technique Européen des enduits concernés

- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
63275	1200 x 600 x 30	0,75	1	0,72	80	57,60	2 534,40	3 53731 0004536	9,76
65548	1200 x 600 x 40	1,05	1	0,72	60	43,20	1 900,80	3 53731 0004543	13,02
63273	1200 x 600 x 60	1,55	1	0,72	42	30,24	1 330,56	3 53731 0004567	19,54
53579	1200 x 600 x 80	2,10	1	0,72	30	21,60	950,40	3 53731 0004581	26,05
63272	1200 x 600 x 100	2,60	1	0,72	24	17,28	760,32	3 53731 0004598	32,56
62853	1200 x 600 x 120	3,15	1	0,72	20	14,40	633,60	3 53731 0022448	39,07
63799	1200 x 600 x 140	3,65	1	0,72	18	11,52	506,88	3 53731 0059987	45,58

Délai de livraison spécifique : 15 jours

1 ECOROCK

NOUVEAU

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

- Panneau rigide double densité non revêtu

- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de panneau/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
77222	1200 x 600 x 50	1,35	1	0,72	96	69,12	1 520,64	3 53731 0076830	11,77
77223	1200 x 600 x 80	2,20	1	0,72	60	43,20	950,40	3 53731 0076847	18,83
77224	1200 x 600 x 100	2,75	1	0,72	48	34,56	760,32	3 53731 0076854	23,53
77225	1200 x 600 x 120	3,30	1	0,72	40	28,80	633,60	3 53731 0076861	28,24
77221	1200 x 600 x 140	3,85	1	0,72	36	25,92	570,24	3 53731 0076823	32,95
77210	1200 x 600 x 160	4,40	1	0,72	32	23,04	506,88	3 53731 0076816	37,66
77208	1200 x 600 x 180	5,00	1	0,72	28	20,16	443,52	3 53731 0076809	42,36
77256	1200 x 600 x 200	5,55	1	0,72	24	17,28	380,16	3 53731 0076892	47,07
77310	1200 x 600 x 260	7,20	1	0,72	20	14,40	316,80	3 53731 0076939	61,19

Délai de livraison spécifique : 5 à 10 jours



1

1 ROCKWOOL 001

- Laine en flocons pour insufflation mécanisée
- Mise en œuvre par machine
- Sous Avis Technique
- Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Conditionnement	Nombre de sacs / palette	Nombre de Kg / palette	Camion tautliner Kg / chargement (18 palettes)	Code EAN	Prix € / Kg
57223	Sac plastique de 25 Kg	30	750	13 500	3 53731 0038708	3,26

PROTÉGÉS PAR LA LAINE DE ROCHE
QUELQUES HEURES

PROPAGATION DU FEU
QUELQUES SECONDES



En Scandinavie, on aime autant le confort que la sécurité, c'est pour ça qu'on aime la laine de roche... C'est avec le plus grand soin et une technique éprouvée que ROCKWOOL fabrique sa laine de roche. Produit naturel en roche volcanique, sa structure permet de vous protéger efficacement du froid et du chaud. Ajoutez à cela des performances exceptionnelles pour vous protéger du bruit, de l'humidité et du feu, tout en respectant l'environnement, et vous comprendrez pourquoi la laine de roche ROCKWOOL est devenue l'isolant préféré des Scandinaves. www.rockwool.fr

ISOLER LES CLOISONS



1



2



3

1 ROCKMUR NU



■ Panneau semi-rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Prix € / m ²
72275	1350 x 600 x 45	1,20	14	11,34	12	136,08	2 993,76	3 53731 0074010	3,75
75981	1350 x 600 x 60	1,60	12	9,72	12	116,64	2 566,08	3 53731 0075949	5,25
72277	1350 x 600 x 75	2,00	10	8,10	12	97,20	2 138,40	3 53731 0074034	5,61
72278	1350 x 600 x 100	2,70	8	6,48	12	77,76	1 710,72	3 53731 0074041	7,15
72279	1350 x 600 x 120	3,20	6	4,86	12	58,32	1 283,04	3 53731 0074058	9,00
72280	1350 x 600 x 140	3,75	5	4,05	12	48,60	1 069,20	3 53731 0074065	10,25

2 ROCKCALM



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
53446	1350 x 600 x 30	0,80	21	17,01	8	136,08	2 993,76	3 53731 0004154	30 palettes	4,51
53447	1350 x 600 x 40	1,10	16	12,96	8	103,68	2 280,96	3 53731 0004161	-	5,71
53448	1350 x 600 x 50	1,40	8	6,48	12	77,76	1 710,72	3 53731 0004178	-	6,61
53449	1350 x 600 x 60	1,65	8	6,48	12	77,76	1 710,72	3 53731 0004185	-	7,79
58208	1350 x 600 x 80	2,20	6	4,86	12	58,32	1283,040	3 53731 0046482	-	10,89

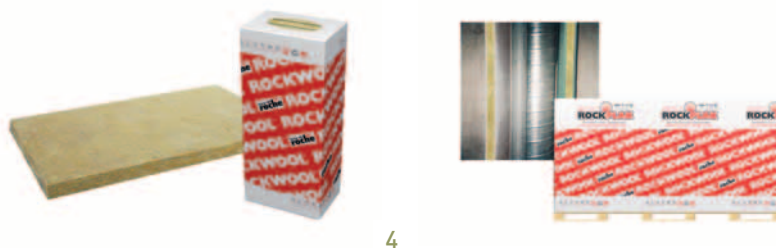
3 DB ROCK



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
63561	1350 x 600 x 30	0,85	14	11,34	12	136,08	2 772,00	3 53731 0004215	3,36
63306	1350 x 600 x 50	1,45	12	9,72	8	77,76	1 584,00	3 53731 0004222	6,00



4

1

4 ALPHAROCK

■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/colis	Nombre de m ² /colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
53452	1350 x 600 x 30	0,85	10	8,10	16	129,60	2 851,20	3 53731 0004246	6,16
53453	1350 x 600 x 40	1,15	10	8,10	12	97,20	2 138,40	3 53731 0004253	7,97
53454	1350 x 600 x 50	1,40	6	4,86	16	77,76	1 710,72	3 53731 0004260	9,48
53455	1350 x 600 x 60	1,70	5	4,05	16	64,80	1 425,60	3 53731 0004277	11,82
55972	1350 x 600 x 80	2,30	5	4,05	12	48,60	1 069,20	3 53731 0004284	14,46
63563	1350 x 600 x 100	2,85	3	2,43	16	38,88	855,36	3 53731 0058836	21,22

ISOLER **LES GAINES TECHNIQUES****1 ROCKPLAK**
**PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2**

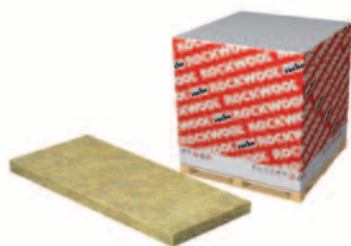
■ Panneau sandwich composé d'une âme isolante en laine de roche de forte densité (48mm) collée de part et d'autre à une plaque de plâtre (standard et/ou hydrofugé) ép.13mm

■ Sous Avis Technique
■ Réaction au feu pour le primitif Euroclasse A1 (incombustible)

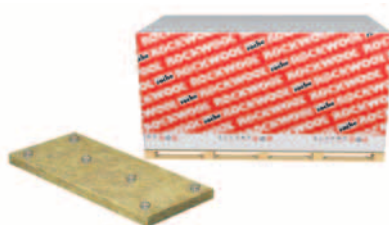
Référence	Dimensions (mm)		Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux / palette	Nombre de m ² / palette	Codes EAN			Prix € / m ²		
	L x l	Epaisseur totale (panneau + 2 parements)				ROCKPLAK standard		ROCKPLAK découpé	ROCKPLAK standard		ROCKPLAK découpé
						Plaque standard	Plaque standard & plaque hydrofugée	Plaque standard & plaque hydrofugée	plaques standard	1 plaque standard & 1 plaque hydrofugée	1 plaque standard & 1 plaque hydrofugée
63217 / 63621	2500 x 1200	13 + 48 + 13	1,40	17	51,00	3 53731 0004307	3 53731 0004321	-	26,20	26,20	/
63620 / 62941	2600 x 1200	13 + 48 + 13	1,40	17	53,04	3 53731 0004314	3 53731 0004338	-	26,20	26,20	/
63622	2500 x 500	13 + 48 + 13	1,40	17	51,00	-	-	3 53731 0004666	/	/	28,23
	2500 x 700										
63018	2600 x 500	13 + 48 + 13	1,40	17	53,04	-	-	3 53731 0004642	/	/	28,23
	2600 x 700										

ROCKPLAK découpé, conditionné et livré avec 2 largeurs indissociables par palette de dimensions 2500 ou 2600 mm x 1200 mm
Panache possible avec LABELROCK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

ISOLER LES PLANCHERS EN FOND DE COFFRAGE



1



2

1 ROCKFEU COFFRAGE



PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Nombre de pièces/ colis	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
53768	1200 x 600 x 50	1,30	48	34,56		1 520,64	3 53731 0038579	-	13,67
84501	1200 x 600 x 60	1,55	42	30,24	3	1 330,56	3 53731 0079817	-	16,39
63402	1200 x 600 x 70	1,80	36	25,92		1 140,48	3 53731 0019707	14 palettes	19,16
84499	1200 x 600 x 80	2,10	30	21,60	3	950,40	3 53731 0079800	-	21,75
63258	1200 x 600 x 90	2,35	28	20,16		887,04	3 53731 0019721	14 palettes	24,48
53485	1200 x 600 x 100	2,60	24	17,28		760,32	3 53731 0003188	-	27,27
63633	1200 x 600 x 110	2,85	20	14,40		633,60	3 53731 0003201	-	29,81
63634	1200 x 600 x 120	3,15	20	14,40		633,60	3 53731 0003225	-	32,56
63635	1200 x 600 x 130	3,40	16	11,52		506,88	3 53731 0003249	16 palettes	35,24
63636	1200 x 600 x 140	3,65	16	11,52		506,88	3 53731 0003263	16 palettes	37,99

Épaisseurs 60 - 80 et 100 mm. Également disponibles en largeur 1000 mm
Quantité minimum, prix, délais et autres épaisseurs, nous consulter.

2 ROCKFEU SYSTEM



PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Panneau rigide double densité nu équipé
de 6 fixations intégrées (brevetées) pour fond de coffrage

■ Réaction au feu pour le primitif
Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique* (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
63071	2400 x 600 x 50	1,35	48	69,12	1 520,64	3 53731 0003270	14 palettes	17,73
63637	2400 x 600 x 80	2,20	30	43,20	950,40	3 53731 0003287	14 palettes	21,86
63638	2400 x 600 x 95	2,60	24	34,56	760,32	3 53731 0003300	-	24,20
63639	2400x600x100	2,75	24	34,56	760,32	3 53731 0003317	-	26,83
72234	2400x600x110	3,05	22	31,68	696,96	3 53731 0072573	-	28,48
62852	2400X600X120	3,30	20	28,80	633,60	3 53731 0022615	-	29,76
63070	2400x600x130	3,60	18	25,92	570,24	3 53731 0003331	-	32,41
67915	2400x600x140	3,85	18	25,92	518,40	3 53731 0052681	14 palettes	34,60

* Pour le primitif

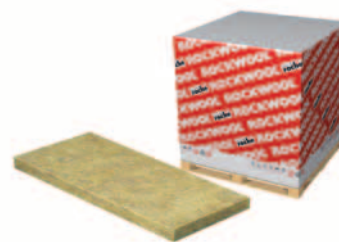
Panachage possible avec LABELROCK/ ROCKPLAK

Délai de livraison spécifique : 5 à 10 jours (sauf épaisseur 120 mm)

ISOLER LES PLANCHERS EN FOND DE COFFRAGE



3



4

3 ROCKFEU SYSTEM dB



■ Panneau rigide double densité revêtu d'un désolidarisant acoustique et équipé de 6 fixations intégrées (brevetées) pour fond de coffrage

■ Réaction au feu pour le primitif
Euroclasse A2 s₁ d₀

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique* (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
63075	2400 x 600 x 95	2,60	24	34,56	760,32	3 53731 0003355	14 palettes	24,33
63069	2400 x 600 x 100	2,75	24	34,56	760,32	3 53731 0003362	-	25,75
62851	2400 X 600 X 120	3,30	20	28,80	633,60	3 53731 0022622	-	29,82
63641	2400 x 600 x 130	3,60	18	25,92	570,24	3 53731 0003386	-	32,90
62425	2400 x 600 x 140	3,85	18	25,92	570,24	3 53731 0053008	14 palettes	34,85

* Pour le primitif

Panachage possible avec LABELROCK/ ROCKPLAK

Délai de livraison spécifique : 5 à 10 jours

ISOLER LES PLANCHERS EN RAPPORTÉ SOUS DALLE

4 ROCKFEU RSD



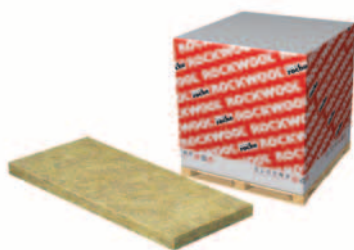
■ Panneau rigide double densité non revêtu

■ Réaction au feu A1 (incombustible)

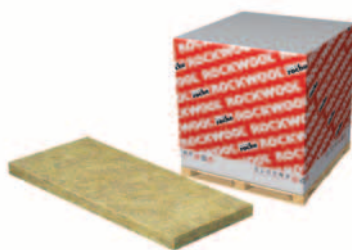
PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
72375	1200 x 600 x 200	5,80	12	8,64	380,16	3 53731 0072719	28 palettes	36,76
72376	1200 x 600 x 250	7,25	10	7,20	316,80	3 53731 0072726	28 palettes	45,95
72378	1200 x 600 x 300	8,70	8	5,76	253,44	3 53731 0072733	28 palettes	55,14

ISOLER LES PLANCHERS EN RAPPORTÉ SOUS DALLE



1



2

1 ROCKFEU REI 60 RsD



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Nombre de pièces/ colis	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
86523	1200 x 600 x 60	1,70	42	30,24	3	1 330,56	3 53731 0081162	22 palettes	10,58
62627	1200 x 600 x 70	2,00	36	25,92		1 140,48	3 53731 0034953	24 palettes	12,52
84667	1200 x 600 x 80	2,35	30	21,60	6	950,40	3 53731 0079916	-	14,12
62605	1200 x 600 x 85	2,45	28	20,16		887,04	3 53731 0036407	-	15,06
62625	1200 x 600 x 90	2,60	28	20,16		887,04	3 53731 0034991	-	15,52
62604	1200 x 600 x 95	2,75	24	17,28		760,32	3 53731 0036421	-	16,43
62624	1200 x 600 x 100	2,90	24	17,28		760,32	3 53731 0035011	-	17,38
62603	1200 x 600 x 105	3,05	24	17,28		760,32	3 53731 0036445	-	18,28
62623	1200 x 600 x 110	3,15	20	14,40		633,60	3 53731 0035035	-	19,22
62622	1200 x 600 x 120	3,45	20	14,40		633,60	3 53731 0035059	-	21,06
62621	1200 x 600 x 130	3,75	16	11,52		506,88	3 53731 0035073	-	22,89
63623	1200 x 600 x 140	4,05	16	11,52		506,88	3 53731 0035097	44 palettes	24,72
62620	1200 x 600 x 150	4,35	16	11,52		506,88	3 53731 0035110	44 palettes	26,57

2 ROCKFEU REI 120 RsD

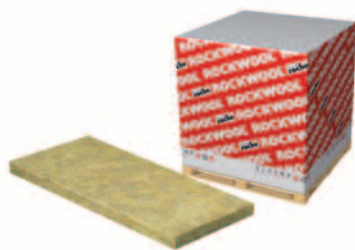


■ Panneau rigide non revêtu

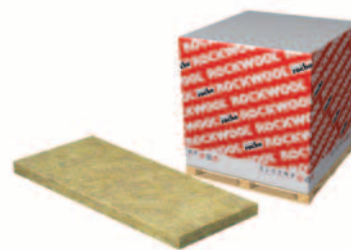
■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Nombre de pièces/ colis	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
86524	1200 x 600 x 60	1,70	42	30,24	3	1 330,56	3 53731 0081179	24 palettes	11,59
62618	1200 x 600 x 70	2,00	36	25,92		1 140,48	3 53731 0035530	24 palettes	13,52
84668	1200 x 600 x 80	2,35	30	21,60	5	950,40	3 53731 0079923	-	15,13
62602	1200 x 600 x 85	2,45	28	20,16		887,04	3 53731 0036469	26 palettes	16,06
62616	1200 x 600 x 90	2,60	28	20,16		887,04	3 53731 0035585	-	16,53
62601	1200 x 600 x 95	2,75	24	17,28		760,32	3 53731 0036483	28 palettes	17,43
63624	1200 x 600 x 100	2,90	24	17,28		760,32	3 53731 0035615	-	18,38
62600	1200 x 600 x 105	3,05	24	17,28		760,32	3 53731 0036506	42 palettes	19,29
62615	1200 x 600 x 110	3,15	20	14,40		633,60	3 53731 0035646	-	20,23
62614	1200 x 600 x 120	3,45	20	14,40		633,60	3 53731 0035660	-	22,06
62613	1200 x 600 x 130	3,75	16	11,52		506,88	3 53731 0035691	-	23,89
63797	1200 x 600 x 140	4,05	16	11,52		506,88	3 53731 0059970	48 palettes	25,73
62612	1200 x 600 x 150	4,35	16	11,52		506,88	3 53731 0035714	-	27,59
73762	1200 x 600 x 175	5,05	24	17,28		760,32	3 53731 0073778	16 palettes	32,16



3



4

3 ROCKFEU REI 180 RsDPALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
62611	1200 x 600 x 120	3,15	20	14,40	633,60	3 53731 0035936	24 palettes	28,27
63798	1200 x 600 x 150	4,35	16	11,52	506,88	3 53731 0036520	44 palettes	34,04

4 ROCKFEU REI 240 RsDPALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ palette	Nombre de m ² / palette	Nombre de pièces/ colis	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
84504	1200 x 600 x 60	1,55	42	30,24	3	1 330,56	3 53731 0079824	22 palettes	15,37
84505	1200 x 600 x 80	2,10	30	21,60	3	950,40	3 53731 0079831	24 palettes	18,48
65325	1200 x 600 x 90	2,35	28	20,16		887,04	3 53731 0036094	22 palettes	21,90
63807	1200 x 600 x 100	2,60	24	17,28		760,32	3 53731 0036070	24 palettes	23,92
69881	1200 x 600 x 110	2,85	20	14,40		633,60	3 53731 0036056	26 palettes	26,21
63809	1200 x 600 x 120	3,15	20	14,40		633,60	3 53731 0036032	24 palettes	28,35
66371	1200 x 600 x 130	3,40	16	11,52		506,88	3 53731 0036018	28 palettes	30,94
66414	1200 x 600 x 140	3,65	16	11,52		506,88	3 53731 0035998	26 palettes	32,90

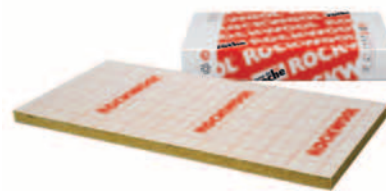
ISOLER LES SOLS SOUS CHAPE



1



2



3

1 ROCKSOL PRO



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
56390	1200 x 600 x 20	0,55	18	12,96	12	155,52	3 421,44	3 53731 0037312	6,59

2 ROCKSOL EXPERT



■ Panneau rigide non revêtu

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

PALETTES VENDUES PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
62577	1200 x 600 x 15	0,35	20	14,40	8	115,20	5 068,80	3 53731 0037510	-	9,61
64438	1200 x 600 x 30	0,75	6	4,32	14	60,48	2 661,12	3 53731 0037480	-	10,31
63643	1200 x 600 x 40	1,05	5	3,60	12	43,20	1 900,80	3 53731 0037459	-	12,69
62576	1200 x 600 x 50	1,30	4	2,88	12	34,56	1 520,64	3 53731 0037541	-	16,44
62578	1200 x 600 x 60	1,55	3	2,16	14	30,24	1 330,56	3 53731 0037404	-	19,66
62575	1200 x 600 x 70	1,80	3	2,16	12	25,92	1 140,48	3 53731 0037572	22 palettes	22,59
62579	1200 x 600 x 80	2,10	3	2,16	10	21,60	950,40	3 53731 0037374	-	26,71
62574	1200 x 600 x 90	2,35	2	1,44	14	20,16	887,04	3 53731 0037602	22 palettes	35,28
62581	1200 x 600 x 100	2,60	2	1,44	12	17,28	760,32	3 53731 0037343	20 palettes	46,73
72270	1200 x 600 x 120	3,15	2	1,44	10	14,40	633,60	3 53731 0072689	22 palettes	56,08
72271	1200 x 600 x 150	3,90	2	1,44	8	11,52	506,88	3 53731 0072696	22 palettes	70,10
72273	1200 x 600 x 180	4,70	2	1,44	6	8,64	380,16	3 53731 0072702	22 palettes	84,12

3 ROCKSOL PREMIUM



■ Panneau rigide revêtu d'un pare-vapeur kraft aluminium quadrillé

■ Réaction au feu - Euroclasse F*

PALETTES VENDUES PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / m ²
62503	1200 x 600 x 40	1,05	5	3,60	12	43,20	1 900,80	3 53731 0053716	-	13,47
74902	1200 x 600 x 50	1,30	4	2,88	12	34,56	1 520,64	3 53731 0074782	-	16,84
74899	1200 x 600 x 60	1,55	3	2,16	14	30,24	1 330,56	3 53731 0074775	18 palettes	21,21
74905	1200 x 600 x 80	2,10	3	2,16	10	21,60	950,40	3 53731 0074799	20 palettes	28,27
74911	1200 x 600 x 100	2,60	2	1,44	12	17,28	760,32	3 53731 0074805	20 palettes	37,13

* aucune performance déterminée



**PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2**

1 FIREROCK

■ Panneau rigide revêtu d'aluminium

■ Réaction au feu - Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Nombre de panneaux/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (52 palettes)	Code EAN	Prix € / m ²
53432	1000 x 600 x 30	10	6	8	48,00	2 496,00	3 53731 0018038	17,92
53433	1000 x 600 x 40	10	6	6	36,00	1 872,00	3 53731 0018045	21,17

ACCESSOIRES

2 COLLE HAUTE TEMPERATURE PRETE A L'EMPLOI

■ Pour le collage des panneaux isolants
FIREROCK

■ Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°1-F-230)

Référence	Conditionnement	Nombre de seaux/ palette	Nombre de kg/ palette	Code EAN	Quantité minimum	Prix € / seau
64965	Seau de 10 kg	60	600	3 53731 0001610	1 seau	38,49

3 ADHESIF ALUMINIUM HAUTE TEMPERATURE

■ Pour le jointoiment des panneaux isolants
FIREROCK

■ Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°1-F-230)

Référence	Conditionnement	Dimensions	Nombre de rouleaux/ carton	Code EAN	Quantité minimum	Prix € / rouleau
64966	Rouleau	50 mm x 15 ml	16	3 53731 0018267	1 carton	22,98



1



2



3

ACCESSOIRES

1 ADHESIF PARE-VAPEUR

■ Jointoiment des panneaux et rouleaux isolants thermo-acoustiques

Référence	Conditionnement	Codes EAN	Quantité minimum	Prix € / rouleau
64922	24 rouleaux par carton	3 53731 0019585	1 carton	13,40

Existe en Box-palettes : nous consulter

2 REQUIN

■ Outil pour la découpe de panneaux laine de roche

Référence	Conditionnement	Codes EAN	Prix € / unité
64929	Carton de 1 unité	3 53731 0001368	52,26

3 COUTEAU À DÉCOUPER LA LAINE DE ROCHE

■ Lame de 32 cm

Référence	Dimensions	Conditionnement	Codes EAN	Prix € / blister
75103	10,4 x 57 cm	10 unités par carton	3 53731 0074690	22,71

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de la société ROCKWOOL FRANCE SAS (ci-après dénommée le « Vendeur ») par ses clients (ci-après dénommé le/les « Client(s)»), quel que soit le lieu de livraison des produits (France métropolitaine, DOM TOM, étranger). En conséquence, toute commande passée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation entière et sans réserve par le Client desdites Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du Client, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables au Vendeur, sauf acceptation préalable et écrite. Lorsque la loi le rend obligatoire, toute modification ou complément éventuel aux termes des présentes Conditions Générales de Vente devra être formalisé dans la convention annuelle prévue par l'article L.441-7 du Code de commerce, avec la précision des obligations respectivement souscrites par les parties dans le cadre de cette modification ou de ce complément (cf. article 11 infra). Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par le Client comme valant renonciation par le Vendeur à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions. Les présentes Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute éventuelle modification sera notifiée par télécopie ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Client et qu'elle prendra effet trente jours après réception de la notification.

1 - PASSATION DE COMMANDE

Les commandes doivent être adressées au siège social du Vendeur par courrier, télécopie ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ROCKWOOL FRANCE SAS, 111, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris en précisant activité « ROCKWOOL France » ou « ROCKFON ». Les numéros de télécopies ou adresses électroniques seront communiqués au Client par l'organisation de vente concernée. Les commandes doivent mentionner le libellé, les références, la quantité des produits commandés ainsi qu'une description précise (assortie d'un schéma si nécessaire) dans le cas de produits hors standard, c'est-à-dire, hors tarif habituel. Elles stipuleront également de façon claire le lieu de livraison demandé ainsi que les éventuelles contraintes d'accès à ce lieu. Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit ou passée de mauvaise foi. Les commandes ne deviennent fermes et définitives qu'après confirmation écrite par le Vendeur, sous forme d'un Accusé de Réception de Commande notifié par courrier, par télécopie ou par courrier électronique ; en cas de confirmation par télécopie, la production du bordereau d'émission établi par l'appareil de télécopie ou l'ordinateur du Vendeur fera foi. Toute annulation ou modification de commande du Client devra être notifiée par écrit au Vendeur par télécopie ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et devra faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite du Vendeur, que ce dernier se réserve le droit de refuser. En tout état de cause, le remboursement de la marchandise ne pourra être que proportionnel à la quantité considérée comme ré-expédiable par l'usine réceptionnant ladite marchandise, déduction faite des différents coûts de transport concernés. Toute modification de commande en termes de contenu et/ou délais concernant des produits au tarif (hors accessoires) sans quantité minimum s'effectue au plus tard cinq jours ouvrés avant la date de livraison prévue et avant dix heures. Dans cette hypothèse, le Vendeur considère la modification comme une nouvelle commande, annulant la précédente, et confirme au Client le nouveau délai. Pour les produits figurant au tarif avec une quantité minimum, les produits accessoires ou les produits hors standard absents du tarif, toute modification ou annulation devra intervenir au plus tard 8 semaines avant la semaine de livraison prévue (nous consulter pour les frais en cas d'annulation ou de modification de commande intervenant moins de 8 semaines avant la date de livraison). Le Vendeur se réserve le droit d'exiger du Client le paiement du montant total de la commande. A cette fin, le Vendeur adressera au Client une facture pro forma. La commande ne sera alors considérée comme ferme et définitive qu'à l'encaissement par le Vendeur du montant facturé. Le Vendeur se réserve le droit, même en cours d'exécution de commande, d'exiger une garantie, qui pourra notamment prendre la forme d'une caution bancaire pour la bonne exécution des engagements, tout refus autorisant l'annulation de tout ou partie des commandes passées.

2 - TARIF

Les prix des produits sont fixés par les conditions tarifaires applicables à la date de la commande par le Client. Les prix s'entendent hors taxes. Tous impôts et droits éventuellement exigibles sont à la charge du Client. Pour les livraisons en France métropolitaine, Corse exclue, les prix s'entendent franco de port et emballages compris. Pour les ventes à destination de la Corse, les prix s'entendent franco, port de départ (Marseille ou Nice), emballages compris. S'agissant des ventes à destination des départements et territoires d'outre-mer et de l'étranger, les prix s'entendent départ usine ou entrepôt du Vendeur (EXW), emballages standard compris. Lorsqu'il supporte le coût d'acheminement des marchandises au point de livraison du Client (ventes franco), le Vendeur retiendra les moyens de transport les plus adaptés. Les prix et renseignements figurant dans les documents promotionnels, catalogues et prospectus qui pourraient être émis par le Vendeur sont donnés à titre purement indicatif ; seules prévalent les conditions tarifaires du Vendeur en vigueur au jour de la commande. Le Vendeur se réserve le droit d'appliquer ses conditions tarifaires en vigueur à la date de la livraison, notamment en cas de fluctuations du prix des matières premières ou en cas de survenue d'un événement indépendant de sa volonté qui aurait pour conséquence d'accroître le coût des produits. Les tarifs des produits sont établis en fonction de leur conditionnement habituel.

Toute modification de tarif sera communiquée aux Clients deux mois avant la date d'application. Tout Client qui passe commande après la notification du nouveau tarif pour livraison de celle-ci après l'entrée en vigueur des nouveaux prix est réputé avoir accepté ces derniers qui prévaudront sur toute information éventuellement divergente qui pourrait figurer dans la commande. Ces dispositions sont considérées comme déterminantes de l'accord entre le Vendeur et son Client, et chaque vente intervenant postérieurement à la notification du nouveau tarif sera pleinement soumise à celui-ci. Dans l'hypothèse où la commande est antérieure à la notification, elle pourra être annulée par télécopie ou e-mail confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client, sans indemnité dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la notification des nouveaux tarifs par le Vendeur.

3 - LIVRAISON - LOGISTIQUE

Les délais de livraison ne sont donnés que sur demande et à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Vendeur. Il ne peut être envisagé de dédommagement ou d'indemnisation de quelque nature que ce soit et ce, pour quelque motif que ce soit en cas de retard de livraison. Les produits sont livrés ou mis à la disposition du Client sur des supports de livraisons et dans des conditionnements définis dans les tarifs du Vendeur. Les produits voyagent aux risques et périls du Client, à qui il appartient de vérifier les produits au moment de leur réception et de faire immédiatement toutes réserves utiles auprès du transporteur, dans les conditions précisées à l'article L.133-3 du Code de commerce (réserves sur récépissé, confirmées par lettre recommandée dans les trois jours, non compris les jours fériés). La responsabilité du Vendeur est limitée au remplacement ou au remboursement des produits reconnus défectueux ou manquants, dans les conditions décrites à l'article 6 ci-dessous. De plus, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au cas où les produits vendus seraient déchargés ou entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

4 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les factures sont payables au siège social du Vendeur 45 jours fin de mois de livraison, par chèque, virement ou effet de commerce. Pour les ventes à l'exportation, les moyens de règlement sont ceux couramment utilisés dans les échanges internationaux. Les effets de commerce devront être retournés au Vendeur revêtus de l'acceptation du Client dans les dix jours de leur réception. L'acceptation préalable de traite ou lettre de change ne peut en aucun cas constituer une dérogation au délai de règlement ci-dessus visé. Seul le règlement à l'échéance convenue est libératoire. Conformément aux dispositions visées sous les articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au Vendeur. Tout mois commencé sera intégralement dû. Le Vendeur pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix due au Client. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque des livraisons, le Vendeur se réserve la possibilité de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par le Client à quelque titre

que ce soit. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative du Client, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat du Client. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement. En cas de retard ou d'inexécution totale ou partielle, par le Client, de ses obligations de paiement, le Vendeur pourra notifier au Client, par télécopie ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la suspension de ses livraisons. Ces dispositions cesseront leurs effets au paiement intégral des factures, le Client acceptant alors les nouveaux délais de livraison qui lui seront notifiés par le Vendeur. En cas d'insolvabilité notoire, de paiement au-delà de la date d'échéance, de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, le Vendeur pourra, sous réserve des dispositions impératives de l'article L.622-13 du Code de commerce :

- procéder de plein droit et sans autre formalité, à la reprise des marchandises correspondant à la commande en cause et éventuellement aux commandes impayées antérieures que leur paiement soit échu ou non ;
- résilier de plein droit le contrat en totalité sur simple avis donné au Client par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans autre formalité et sans préjudice de l'exercice de tous ses autres droits. Toute détérioration du crédit du Client pourra, à tout moment, justifier en fonction des risques encourus, la fixation d'un plafond en découvert éventuellement autorisé du Client, l'exigence de certains délais de paiement, d'un règlement comptant des commandes en cours et à venir et de certaines garanties. Ce sera notamment le cas si une cession, location-gérance, mise en nantissement ou un apport de son fond de commerce ou de certains de ses éléments, ou encore un changement de contrôle ou de structure de l'entreprise du Client ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit du Client. Conformément aux dispositions visées sous l'article L.622-7 du Code de commerce, et de convention expresse, en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de mise en redressement ou en liquidation judiciaire du Client, le montant non encore payé des factures qu'il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit du Vendeur et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes qu'il resterait devoir au Vendeur, celles-ci devenant immédiatement exigibles. Si, par ailleurs, le Vendeur est mis dans l'obligation de s'adresser à un mandataire (avocat, huissier, etc.) pour obtenir le règlement des sommes dues, il est expressément convenu à titre de clause pénale stipulée forfaitairement et de plein droit, et non réductible, l'application d'une majoration calculée au taux de 10 % du montant des sommes dues par le Client et ce, sans préjudice des intérêts de retard et dommages et intérêts éventuels.

5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits vendus demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral des factures, la présente clause de propriété étant conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et, à ce titre, aux dispositions de l'ordonnance n°2006-346 du 23 mars 2006 « relative aux sûretés ». A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la remise d'une traite, d'un chèque bancaire ou postal ou de tout titre créant une obligation de payer. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par le Vendeur. Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par le Client, la créance du Vendeur sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par le Client. Le Client cède dès à présent au Vendeur toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété. En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, les produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur. En cas de revendication des marchandises, pour non paiement partiel ou total, les produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Conformément aux articles L.624-9 et L.624-16 du Code de commerce et nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client. Le Vendeur est d'ores et déjà autorisé par le Client qui l'accepte, à faire dresser un inventaire et/ou mettre sous séquestre les produits impayés détenus par lui. Tous acomptes antérieurement payés resteront acquis, dans leur totalité, au Vendeur à titre de clause pénale. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, tous les risques afférents aux produits vendus sont à la charge du Client. Le Client sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas fortuit ou de force majeure.

Jusqu'au complet paiement, le Client s'interdit de conférer un nantissement ou un gage sur les produits vendus sous réserve de propriété, ou de les utiliser à titre de garantie. Le Client s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits sous clause de réserve de propriété appartiennent au Vendeur, et à informer le Vendeur immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

6 - MANQUANTS – NON CONFORMITÉ – GARANTIE

Les produits commercialisés par le Vendeur sont conformes aux spécifications techniques requises et à la législation et/ou réglementation et/ou normes en vigueur et sont garantis contre tous vices de fabrication. Tout éventuel manquant, défaut de conformité ou vice caché sera porté à la connaissance du Vendeur par le Client, sous forme de notification écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivant la livraison ou la découverte du vice caché. En cas de manquant, défaut de conformité ou de vice caché, la garantie du Vendeur est limitée au remplacement des produits manquants ou défectueux ou à l'établissement d'un avoir sans donner droit au versement d'une quelconque indemnité ou de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le Vendeur devra avoir accès au produit ou chantier litigieux afin de pouvoir effectuer ses constatations. Un retour des marchandises litigieuses sera demandé par le Vendeur et organisé par ses soins sous quinze jours ouvrés. Le Client devra veiller à mettre la dite marchandise à disposition au moment prévu pour son enlèvement par le Vendeur. La garantie du Vendeur ne s'appliquera pas dans l'hypothèse où les produits auraient été transformés, intégrés ou incorporés. Les produits commercialisés par le Vendeur étant des produits techniques, ils requièrent bien entendu un strict respect des fiches techniques les accompagnants. Le Client s'engage à ce titre à respecter ou à faire respecter les règles de l'art ou normes régissant ces produits. Le Vendeur recommande au Client de s'assurer, avant de vendre ou mettre le produit en œuvre qu'il convient exactement à l'emploi envisagé en procédant, au besoin, à des essais préliminaires. Dans le cas de produits combinés faisant appel à d'autres produits que ceux commercialisés par le Vendeur, l'installateur doit vérifier préalablement la compatibilité desdits produits et, en aucun cas, installer des produits commercialisés par le Vendeur en association avec des produits d'une autre marque susceptibles d'entraîner un mauvais fonctionnement de l'ensemble, voire un danger pour les utilisateurs ou, de manière plus générale, pour toute personne. L'utilisation des produits commercialisés par le Vendeur doit être conforme aux documentations et préconisations écrites fournies par le Vendeur. Pour tout autre usage, le Client devra obtenir du Vendeur une autorisation écrite.

7 - RETOURS

Aucun retour de produit ne sera admis sans l'accord préalable et écrit du Vendeur (hormis dans le cas des marchandises reçues endommagées par le Client et laissées au transporteur). En toute hypothèse, les coûts afférents au transport des produits retournés resteront à la charge du Client après acceptation de la date de retour par le Vendeur. Aucun retour de produit hors standard ne sera accepté. Le remboursement au Client de la marchandise retournée sera fonction des quantités pouvant être reprises en stock par le Vendeur à des fins de revente.

8 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE - MARQUES

Le Vendeur est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et, à ce titre, notamment des brevets et des marques couvrant les produits vendus au Client sous les marques « Rockwool », « Rockfon » et/ou toute autre marque utilisée par le Vendeur. Le cas échéant, les produits livrés par le Vendeur sous les marques « Rockwool », « Rockfon » et/ou toutes autres marques utilisées par le Vendeur ne pourront être revendus que dans leur présentation d'origine et dans des conditions conformes à leur image de marque et à leurs spécificités techniques. Le Client informera le Vendeur, par télécopie ou e-mail, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception, dès qu'il en aura connaissance, de toute action judiciaire intentée contre lui en matière de propriété intellectuelle et/ou industrielle concernant les produits du Vendeur et ne prendra aucune mesure sans en avoir au préalable informé le Vendeur qui sera seule en droit de diriger la procédure et de décider de toutes actions à initier ou à mettre en œuvre. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle du Vendeur, dont il déclare avoir parfaite connaissance, en ce qui concerne notamment les marques, brevets, dessins et modèles, ainsi que tous autres droits de propriété intellectuelle détenus par le Vendeur et les sociétés affiliées à celui-ci. Si le Client engage de quelconques frais concernant tous types de procédures pour

lesquelles le Vendeur pourrait être concernée et sur la base desquelles le Client pourrait se croire fondé à réclamer des dommages et intérêts, et sans s'être mis d'accord avec le Vendeur préalablement, le Client supportera lesdits frais sans pouvoir réclamer aucun remboursement des sommes engagées. Le Client qui aurait connaissance d'une contrefaçon des brevets protégeant les produits ou des marques détenus par le Vendeur devra en informer immédiatement le Vendeur par télécopie ou par e-mail confirmé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

9 - FORCE MAJEURE

L'exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou retarderait l'exécution. Sont considérés comme tels notamment, sans que cette liste soit limitative :

- guerre (déclarée ou non déclarée), guerre civile, émeute et révolution, acte de piraterie,
- sabotage, réquisition, confiscation, nationalisation, embargo et expropriation,
- cataclysme naturel tel que violente tempête, cyclone, tremblement de terre, raz de marée, inondation, destruction par la foudre,
- épidémie,
- accident, notamment d'outillage, bris de machine, explosion, incendie, destruction de machines, d'usines et d'installations quelles qu'elles soient,
- interruption ou retard dans les transports, défaillance d'un transporteur quel qu'il soit, impossibilité d'être approvisionné pour quelque raison que ce soit, pénurie des matières premières, défaut de qualité ou mauvaise qualité des matières premières,
- défaillance d'un tiers,
- boycott, grève et lock-out sous quelque forme que ce soit, grève du zèle, occupation d'usines et de locaux, arrêt de travail se produisant dans les entreprises de la partie qui demande l'exonération de sa responsabilité,
- acte de l'autorité, qu'il soit licite ou illicite, arbitraire ou non.
- ou bien encore tout autre événement indépendant de la volonté du Vendeur.

Cette suspension ne s'applique cependant pas aux obligations de paiement. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de quinze jours, l'autre partie aura la possibilité de résilier la commande en cours.

10 - REDUCTIONS DE PRIX

Le Client bénéficiera des remises et ristournes consenties par le Vendeur, pour autant que les conditions y donnant droit seront respectées. Le paiement des ristournes par le Vendeur est subordonné à la condition que le Client ait respecté les échéances de la totalité des factures émises par le Vendeur et précédant la mise en paiement desdites ristournes. Il est bien entendu que le règlement des ristournes portées sur facture aux fins de respect des dispositions légales, ne pourra intervenir que pour autant qu'au 31 décembre de l'année en cours, les conditions y donnant droit continuent d'être satisfaites par le Client. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule facture, les avances sur ristournes éventuellement intervenues seront purement et simplement annulées et devront être remboursées immédiatement par le Client.

11 - CONVENTION ANNUELLE / CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE / SERVICES PROPRES À FAVORISER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS / AUTRES OBLIGATIONS DESTINÉES À FAVORISER LA RELATION COMMERCIALE

Conformément aux dispositions des articles L.441-6 et L.441-7-1 nouveaux du Code de commerce, tels que modifiés par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de Modernisation de l'Economie, une convention annuelle établie entre le Vendeur et le Client interviendra avant le 1er mars de l'année n et définira l'ensemble des obligations auxquelles se sont engagées les parties en vue de fixer le prix à l'issue de la négociation commerciale ; dans ce cadre, la convention annuelle précisera :

- Les conditions de l'opération de vente des produits et notamment les conditions particulières de vente éventuellement accordées au Client, dérogeant aux présentes conditions générales de vente, pour autant que ces conditions particulières soient pleinement justifiées au vu des obligations souscrites par le Client et dont la réalité, à tout le moins potentielle à la date de signature de la convention annuelle, devra être préalablement démontrée par ledit Client. Le paiement par le Vendeur de toute éventuelle ristourne est subordonné à la condition que le client ait respecté tous ses engagements ainsi que les échéances de la totalité des factures précédant la date de mise en paiement de ces ristournes.

- Les autres obligations destinées à favoriser la relation commerciale entre le Vendeur et le Client ne relevant pas de la coopération commerciale, en précisant pour chacune d'entre elles l'objet, la date prévue de réalisation du service et ses modalités d'exécution, ainsi qu'éventuellement sa rémunération

sous forme de réduction de prix à moins que celle-ci ne concoure globalement à la détermination du prix convenu de la transaction commerciale ; le Vendeur et le Client pourront déterminer globalement un taux de réduction de prix fédérant la totalité des avantages tarifaires susceptibles de venir diminuer le prix tarif en contrepartie desdites obligations.

- Les prestations de services propres à favoriser la commercialisation des produits, en définissant les services devant être rendus, les produits concernés, les dates desdits services et leur durée, et leur rémunération, sauf à ce que la convention annuelle établie sous la forme d'un contrat cadre puisse en partie renvoyer à des contrats d'application, mais sans que pour autant ces derniers ne puissent se substituer au contrat cadre annuel qui devra être établi préalablement à l'exécution de tout service. Les factures de prestations de services établies par le Client devront être conformes aux dispositions de l'article L.441-3 du Code de commerce ainsi qu'aux dispositions de l'article 289 du Code général des impôts et de l'article 242 nonies A de l'annexe II du Code général des impôts.

Aucun paiement de ristourne ou de services propres à favoriser la commercialisation des produits ou d'autres services ne saurait intervenir avant le retour de l'un des deux exemplaires originaux de la convention annuelle, dûment signée, paraphée et datée du Client, avant le 1^{er} mars de l'année en cours.

Les factures de services propres à favoriser la commercialisation et/ou d'autres services seront payées après constatation de la réalisation de la prestation. Elles ne seront pas compensables avec les factures de livraison des produits et ne pourront pas être déduites du règlement de ces dernières, toute déduction étant assimilée à un défaut de paiement par le Client et justifiera le refus de livraison.

Lorsque le montant d'un avantage financier (rémunération de prestation de services ou ristourne) est déterminé par application d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires, celui-ci s'entend net de tous droits et taxes, et hors cotisation Eco-Emballages. La base ristournable sera constituée du chiffre d'affaires diminué de toutes sommes retenues par le client à quelque titre que ce soit et tout particulièrement au titre de la facturation de pénalités quelle que soit leur motivation, sauf acceptation préalable et écrite du Vendeur.

12 - CONTESTATIONS COMMERCIALES

Toute contestation de la part du Client relative à l'ensemble de la relation commerciale avec le Vendeur (facture, contrats de services, qualité des produits, créances diverses...) ne pourra être prise en compte après expiration d'un délai d'un an à compter de la survenance de l'événement contesté. Au delà de ce délai et par dérogation expresse aux dispositions visées sous l'article L.110-4 du Code de Commerce, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être présentée et les actions du Client seront prescrites.

13 - EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Aucune pénalité ne sera acceptée par le Vendeur, sauf accord préalable et écrit de ce dernier et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité.

14 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION – DROIT APPLICABLE

L'ensemble des relations contractuelles entre le Vendeur et le Client issu de l'application des présentes Conditions Générales de Vente, et les éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, et tous les litiges en découlant, quel qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français et ce, quand bien même les produits seraient-ils vendus à un Client établi à l'extérieur du territoire français. Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre le Vendeur et le Client. Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre le Vendeur et le Client, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, seront soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Paris, nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. Le Vendeur disposera néanmoins de la faculté de saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social du Client ou celle du lieu de situation des marchandises livrées. Les effets de commerce ou acceptation de règlement ne feront ni novation, ni dérogation à la présente clause.

15 - ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente prennent effet le 1^{er} janvier 2010. Elles annulent et remplacent celles établies antérieurement à la date des présentes.



ROCKWOOL FRANCE S.A.S.
111, rue du château des rentiers 75013 paris
tél. +33 [0]1 40 77 82 82 | fax. +33 [0]1 45 86 80 75

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.ROCKWOOL.FR